

Objet : portant subdélégation de signature de M. Gilles MAY-CARLE, directeur départemental de la cohésion sociale du Rhône

A R R Ê T E

Article 1er : Subdélégation de signature est donnée, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles MAY-CARLE, à l'exclusion des actes visés à l'article 2 de l'arrêté préfectoral N° 2011-5707 du 6 décembre 2011, à M. Didier CARPONCIN, directeur de préfecture, directeur départemental adjoint de la cohésion sociale du Rhône, chef du pôle égalité des chances.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles MAY-CARLE et du directeur départemental adjoint, subdélégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions fonctionnelles et à l'exclusion des actes visés à l'article 2 de l'arrêté préfectoral N°2011-5707 du 6 décembre 2011, à :

- Mme Catherine ESPINASSE, inspectrice hors classe de l'action sanitaire et sociale, chef du pôle hébergement et habitat social,
- Mme Nathalie GAY, inspectrice hors classe de l'action sanitaire et sociale, secrétaire générale,
- Mme Florence GIRAUD, inspectrice de la jeunesse et des sports de 1^{ère} classe, chef du pôle Vie associative, sports et protection des usagers.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles MAY-CARLE, du directeur départemental adjoint, des chefs de pôle et de la secrétaire générale précités, subdélégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions fonctionnelles et à l'exclusion des actes visés à l'article 2 de l'arrêté préfectoral N° 2011-5707 du 6 décembre 2011, aux chefs de service, responsables de mission, cadres A et B suivants :

- M. Patrick ARNOULD, conservateur en chef des monuments historiques, chargé de mission Handicap,
- Mme Katherine BAZOUIN, attachée principale d'administration, chef du service Politique de la ville,
- Mme Renée BERTET, conseillère technique en travail social,
- M. Hervé BERTHELOT, inspecteur de l'action sanitaire et sociale, chef du service Ressources humaines, logistique et achats,
- M. Faissal BESSA, contractuel A, chef du service Protection de la famille et des majeurs,
- Mme Nadine BOSCH, secrétaire administratif, chargée de la Commission départementale d'aide sociale,
- Mme Anne DANZÉ, contractuelle A, chef du service de la Veille sociale, de l'hébergement et de l'habitat transitoire,
- Mme Camille DAYRAUD, inspectrice de l'action sanitaire et sociale, chargée du secteur de l'habitat transitoire,
- Mme Marie-Claude DEBRION, inspectrice principale de l'action sanitaire et sociale, chef du service Systèmes d'informations,
- Mme Cécile DELANOË, inspectrice de la jeunesse et des sports de 2^{ème} classe, chef du service Solidarité,
- M. Michel DEVRIEUX, professeur de sports, chef du service Développement du sport et de la vie associative,
- M. Jean-Vincent DUBRESSON, secrétaire administratif, chargé du Comité médical et de la Commission de réforme,
- Mme Patricia DUFAUX, professeur de sports, chargée du suivi des politiques éducatives territoriales au sein de la mission Politiques thématiques,
- M. Maxime DUPLAIN, attaché d'administration, chef du service Droit au logement,
- Mme Lucie DURIEU, attachée d'administration, chef du service interadministratif du logement,
- Mme Françoise FEVRE, attachée d'administration, chargée de mission emploi et insertion au sein du service Solidarité,
- Mme Joëlle GANTELET, attachée d'administration, responsable de la mission Publics prioritaires,
- M. Dominique HANOT, professeur de sport, responsable de la mission Politiques thématiques,
- Mme Elisabeth HUBERT, inspectrice de l'action sanitaire et sociale, chargée du secteur Veille sociale et hébergement d'urgence,
- Mme Natacha LACROIX-BAUDRION, conseillère d'Education populaire et de jeunesse, responsable de la mission Développement de la vie associative,
- Mme Françoise LECOUTURIER, contractuelle A, chef du service Affaires financières et budget,
- M. Charles MAURIN, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, adjoint au responsable de la mission Politiques thématiques,
- Mme Danièle MAZEL, inspectrice de l'action sanitaire et sociale, chargé du secteur CHRS,
- Mme Christine PENAUD, responsable de la mission Pilotage territorial,
- Mme Brigitte REYMOND, conseillère d'Education populaire et de jeunesse, chef du service Protection des mineurs,
- Mme Christine RONDEL, contractuelle A, chargée du suivi des politiques de santé et de médiation au sein de la mission Politiques thématiques,
- M. Nicolas TASSO, inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale, adjoint à la chef du service de la Veille sociale, de l'hébergement et de l'habitat transitoire, chargé du secteur des centres d'hébergement,
- M. Serge TERRIER, attaché d'administration, chef de bureau, adjoint à la chef du service interadministratif du logement.

Article 4 : L'arrêté préfectoral N° 2011-5709 du 8 décembre 2011 portant subdélégation de signature de M. Gilles MAY-CARLE, directeur départemental de la cohésion sociale du Rhône, est abrogé.

Article 5 : Le directeur départemental de la cohésion sociale du Rhône est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché à la préfecture et à la direction départementale de la cohésion sociale et publié au recueil des actes administratifs.

Pour le préfet et par délégation,
le directeur départemental de la cohésion sociale du Rhône,
Gilles MAY-CARLE

